VILLE DE SPA
ASSEMBLEE du CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal de la Ville de SPA prie Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de bien vouloir assister à la séance du conseil communal qui aura lieu par vidéoconférence le **jeudi 24 juin 2021 à 20h00.**

SEANCE PUBLIQUE

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Arnaud FAGARD en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:
Maintien du personnel d'entretien dans le giron communal.

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Yves LIBERT en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:
Point complémentaire visant à proposer aux Spadois de partager leurs souvenirs de la piscine communale.

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Laurent JANSSEN en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:
Proposition de décision d'adhésion à « Ma commune dit oui aux langues régionales » par la signature de la convention ci-jointe en annexe.

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Paul MORDAN en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:
Remplacement de la palissade entourant le Golf Hôtel.

Spa, le 21 juin 2021.
La Bourgmestre,
(s) S. DELETTRE